

Dialogues sur le développement territorial

Afin de favoriser le maillage entre les chercheurs et les milieux ayant des besoins de recherche, qu'ils soient gouvernementaux, communautaires, culturels ou industriels, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FORSC) a mis en place le programme Actions concertées. L'une des préoccupations premières du Fonds est de maximiser ainsi l'utilité des résultats de recherche, en favorisant le

sociaux et environnementaux sont devenus des variables tout aussi majeures de l'équation. Ce constat reflète un changement social majeur dans les manières de penser et de faire. C'est dans cet esprit qu'a été entrepris le projet Dynamique de développement territorial de municipalités régionales de comté (MRC) au Québec et contribution du privé, dirigé par Christiane Gagnon, professeure à l'UOAC et

potentiel, mais à faible développement, selon les termes du ministère des Affaires municipales et des Régions. « Cette recherche visait à mieux faire ressortir les facteurs de réussite, les blocages ainsi que le rôle des acteurs territoriaux tout en prenant comme marqueur temporel l'Accord de libre-échange nord-américain, entré en vigueur en janvier 1994 », explique Mme Gagnon.

participative et de vision à long terme, le développement territorial est possible et les obstacles, surmontables.

Les chercheurs ont aussi noté que la contribution du privé au dynamisme du développement territorial est influencée par l'ensemble de ces facteurs, tout comme elle les influence. « Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais elle a le mérite de mettre en perspective une vision globale, en identifiant les conditions porteuses de développement territorial pour ces MRC, ces conditions ne se limitant pas à la croissance économique, mais incluant aussi la vitalité du capital social et la viabilité du capital environnemental », indique Mme Gagnon.

Les résultats de cette recherche, disponibles en ligne à www.ugac.ca/cgagnon, procèdent d'une méthodologie quantitative et qualitative : « Une fois les données statistiques analysées et le diagnostic territorial réalisé, nous avons fait des entrevues collectives avec des représentants des MRC et des groupes sociaux pour partager avec eux les résultats, mais aussi pour les nuancer à la lumière des contextes. » Il s'agit en quelque sorte d'une démarche de « courtage de connaissances », dans le sens où les résultats peuvent être utilisés à des fins de résolution de problèmes, voire de prise de décision. Les résultats ont aussi été présentés aux acteurs gouvernementaux et territoriaux, partenaires de cette action concertée de recherche sous la gouverne du FORSC.

PERRI NE POISSON



Au-delà des seuls critères économiques, on évalue aujourd'hui la vitalité d'une région en y intégrant les aspects culturels, sociaux et environnementaux. On aperçoit ici le Musée de la nature à Sainte-Rose-du-Nord, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

transfert de connaissances vers les acteurs territoriaux.

- Au sein de ce programme, une équipe multidisciplinaire, formée de chercheurs de l'UOAC (Christiane Gagnon), de l'U00 (Serge Gagnon) et de l'UOAM (Luc-Normand Tellier), a mené un projet d'envergure portant sur les dynamiques de développement territorial au Québec.

Aujourd'hui, on n'évalue plus le développement au moyen des seuls critères économiques. En effet, les facteurs culturels,

responsable de l'axe Recomposition des territoires et développement durable au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

L'équipe de recherche a réalisé une étude empirique auprès de quatre municipalités régionales de comté (MRC), soit celles de Des-Collines-de-l'Outaouais et de Memphrémagog, qualifiées de « performantes » à fort développement, et celles de Papineau et du Fjord-du-Saguenay, dites « problématiques » à fort

Cinq facteurs stratégiques ont été retenus : la localisation, l'intégration régionale, la maîtrise locale de l'économie, les liens entre les milieux ruraux et urbains au sein de la MRC, et le dynamisme endogène en matière de valorisation du patrimoine, de l'environnement et du capital social. Les recherches ont démontré, entre autres, que le facteur « endogène » est déterminant. En effet, si les acteurs territoriaux font preuve de dynamisme, de gouvernance